

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 749 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par

M. Bénard et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

I. – À la fin de l'alinéa 15, supprimer les mots :

« selon l'ambition suivante : ».

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Notre groupe GDR s'oppose par principe aux objectifs de montant des dépenses militaires qui porteraient nos dépenses de défense à 2,5 % du PIB en 2030.

Il convient d'inverser la question au regard des moyens, du format et du modèle de Défense Nationale souhaité plutôt qu'en termes de part économique.

De plus, cet objectif était celui initialement proposé par l'OTAN, l'organisation du traité de l'Atlantique Nord, dont la mainmise des États-Unis n'est plus à prouver. Or, la France ne peut s'afférer à satisfaire une fois de plus les désirs de l'administration américaine et de son complexe militaro-industriel qui n'ont eu pour seul objectif ces dernières années que de bafouer le droit international, passer sous silence le scandale des marchés truqués de la NSPA et servir leurs velléités impérialistes.